



Mairie de Plainval

Envoyé en préfecture le 19/03/2025

Reçu en préfecture le 19/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 060-216004895-20250318-02_2025-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DE LA COMMUNE DE PLAINVAL
SÉANCE DU 18 mars 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit mars à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur BETHELMY Taylor, 1^{er} adjoint au Maire.

Date de Convocation : 07/03/2025
Date d'affichage : 07/03/2025
Membres en Exercice : 9
Membres Présents :
Membres votants :

Présents : Messieurs, Taylor BETHELMY, Franck JONCKHEERE, et Mesdames Evelyne CAUWENBERGHS, Marjorie DARCAIGNE, Coralie ALIZARD, et Katia VARESI - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T

Absents excusés/pouvoirs : Madame Gwenaëlle LEROY et Monsieur Samuel DOVERGNE

Absents non excusés : Monsieur Joël GALEK

Secrétaire de séance :

Délibération
02-2025

Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil départemental de l'Oise pour la réalisation d'aménagement sécuritaires rue du Friquet

Vu le devis de l'entreprise AREA d'un montant HT de 106 207.75 € retenu et approuvé par le conseil municipal suite à l'étude de sécurité effectué sur la commune, pour l'installation d'aménagements sécuritaires rue du Friquet, Monsieur le 1^{er} adjoint propose de solliciter le Conseil départemental de l'Oise, selon le plan de financement ci-dessous :

	%	HT	TTC
Montant des travaux selon devis		106 207.75 €	127 449.30 €
Conseil départemental (38% + 10 % pour les travaux sur routes départementales)	48 %	50 979.72 €	
Reste à charge de la commune	52 %	55 228.03 €	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus, tel que présenté,

CHARGE Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

**A Plainval,
Le 19 mars 2025
Le Maire, Samuel DOVERGNE**

